

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 22 (1884)

Heft: 22

Artikel: Le naufrage du Waterloo

Autor: Alesson, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenue: l'une, la garde urbaine; l'autre, comptant quatre cents enfants de six à douze ans, armés d'arcs et de flèches, diversement costumés. Quatre petits chefs à cheval majorisaient à merveille.

» Une petite escadre s'avance sur le lac, poussée par une brise légère et escortée d'une foule de bateaux pavoisés. Elle aborde; une planche est jetée de la barque principale au rivage; et pendant que le chef fribourgeois descend sur ce pont fragile, un commandant genevois s'élance à sa rencontre et l'embrasse. Le bataillon suisse se met en route pour Genève, et sa marche est une procession triomphale. Des cris de joie sortent de toutes les bouches; les chapeaux, les casquettes et jusqu'aux bonnets à poils des grenadiers s'agitent au bout de tous les bras et de toutes les baïonnettes. Des collations improvisées arrêtent à chaque pas le cortège; les talus verdoyants des remparts sont couverts de femmes en blanches toilettes. Plus tard, banquet pour les officiers; repas et fête champêtre pour les soldats. La plaine retentit de chants, de danses et de cris d'allégresse. Jamais émotion ne fut plus vive et plus universelle. »

Le 12 septembre 1814, la Diète admis Genève dans la Confédération, à titre de vingt-deuxième canton, décision qui fut sanctionnée par le congrès de Vienne en mars 1815.

L. M.

La tempérance.

Vo sédè que du on part dè temps, n'ein pè châotré 'na sociétà que lài diont « dè la Tempérance, » que po ein étrè, faut einfatà on bet dè riban bliu dè 9 centimètres et demi à la botenire d'amont dâo revai dé drâite dè sa veste. Et n'est pas tot què lo riban bliu! on iadzo qu'on est einmodâ que dedein, n'est pequa quiestion d'allâ quartettà pè lo cabaret, ni d'allâ golliassi découté lo bossaton. Faut derè adieu ào liquido; faut renonci ài vôtè, ài z'abbayi, ài banquets, ài rioulès et à totès lè fêtés iò lo carbatier a on mot à derè; et mémameint on n'ousè pas pi fifâ lo pe petit verro dè crâts. Mâ fâi, po derè la vretâ, clliâo qu'ein font partiâ sont bin dè respectâ, kâ sont adé à sang frâi, ménadzont lão mounia, sont pe dzeinti po lão fennés, ne bordenont pas atant pè l'hotô; et tot lo mondo s'ein trâovè mi, hormi lè pintiers et lè protiureu; mâ coumeint y'a bounadrâi dè clliâo tempéreux que sont dâi villio soiffeu, et que l'arâi étâ molési dè lão férè dépaidrè lo tsemin dâo cabaret, on lão z'a fé dâi pintès tot espref por leu, qu'on lão dit: café chocolat, iò sè pâovont pifrà dè Javâ, dè Mokâ, dè Suchard et autre z'ingrédieints; mâ adieu lo petit verro po mettrè dein lo café à l'édhie, et lo pousse et lo repousse café, coumeint font ào Café Fédérat. On écoualetta, duè z'écoualettès, trâi z'écoualettès, se volliont, cein pâo allâ; mâ nix! po lo riquiqui qu'on met dedein. Lo philoxéra vastatri ne lão fâ ni tsaud, ni frâi. Lo prix dâo litre ne lão grâvè pas dè drumi et clliâo dzeins sonf benhirâo et diés coumeint dâi quinsons; la casse, la cafetiére et la thétiére, l'est tot cein que lão faut.

Onna brava fenna dè pè V..... qu'à on hommo qu'est on bocon soulon, n'est pas adé à noce avoué li; et l'est bin veré que n'hommo qu'a bu n'est ni

oquiè dè bio à vairè, ni onna galéza sociétâ po lè z'autrèz dzeins, et surtot po 'na fenna; assebin cllia pourra pernetta farâi ou ne sâ quiet po que se n'hommo sè mettè dè cllia Tempérance; et commeint y'a on café chocolat pè V....., le desâi l'autro dzo à sa vesena, à quoi le fasâi sè plieintès:

— Oh ! se me n'hommo sè volliâvè mettrè dè cllia sociétâ, ma fâi ye bairé on bon coup !

Et l'est dinsè que lài a dâi dzeins bin avezâ, que font état d'avâi la bouna einteinchon dè bailli dâi bons consets ài z'autro, mà que ne s'ein tsaillo diéro por leu.

LE NAUFRAGE DU WATERLOO

I

On sait que dans le pays des contrastes, l'Angleterre, la Tamise, si clapotante à Londres, si peuplée de vaisseaux de fort tonnage, et de bateaux à vapeur se croisant rapidement, n'est à quatre ou cinq lieues au-dessus de la capitale, à Hampton-Court, qu'une modeste rivière serpentant silencieusement entre des méandres poétiques. A Hampton-Court, la Tamise est étroite, limpide et verte; devant Temple-Bar, elle est fangeuse, noire et large.

Il y a quelques années, le promeneur qui eût rêvé sur la terrasse du joli et vieux château de Hampton-Court, eût été distrait par un événement se passant sur l'autre rive, événement fréquent en Angleterre, rare cependant dans cette localité : le baptême d'un navire.

Les habitants de la villa devant laquelle devait avoir lieu la cérémonie s'agitaient fort et parlaient haut.

Transportons-nous sur le lieu.

Nous voici devant une délicieuse habitation, plus importante qu'un cottage, moins architecturale qu'une villa. C'est un petit édifice confortable, bâti en briques, égayé de volets peints de couleur ardoise, à la façon des maisons normandes, encadré de ce plantureux feuillage vert cru propre à tous les paysages anglais; une pelouse rehaussée de nombreux massifs se déroule jusqu'au bord de la rivière et s'arrête au seuil d'un embarcadère coquet sous lequel sont amarrés des canots reluisant de propreté. Telle est l'habitation de campagne du sir Plough.

Par droit d'atnesse, sir Plough est né avec une grande fortune. Dédaignant d'une part toute occupation rétribuée, et de l'autre ne se sentant aucun appétit ni pour les arts ni pour les lettres, il a fait ce que font des milliers d'Anglais, il a voyagé, toujours voyage.

Il est le meilleur des hommes, le plus probe, le plus loyal, le plus franc; en un mot, c'est un Anglais dans la bonne expression.

Toutefois, sir Plough est obsédé par un mauvais sentiment, par une manie qui le rend ridicule et injuste; il a les Français en horreur.

« Ces petits hommes, les plus petits du monde civilisé, dit-il souvent, ces petits hommes bruyants, pétilants, ricaneurs, fanfarons, incapables d'être polis sans avoir l'air goguenard; ces petits hommes bavards comme des femmes, *vantards* comme des Gascons qu'ils sont tous, me déplaisent et me fatiguent. Si j'aime la France pour ses vins et ses amours faciles, j'exècre la partie masculine, qui excite mes nerfs et me rend le séjour de la France odieux, intolérable. »

Arrivons à l'événement.

Sir Plough, avide d'indépendance hors de chez lui, avait, dans un élan de coquetterie toute britannique, fait construire un yacht à hélice pouvant tenir la mer, sorte de seconde villa mobile qui le transporterait, sans

le faire sortir de chez lui, sur le point quelconque du globe que désignerait sa fantaisie.

Or, c'est ce yacht que l'on attendait depuis le matin, et c'est de son baptême qu'il s'agissait. Des parents, quelques amis et le pasteur avaient été convoqués pour cette solennité intime.

Le nom du navire était depuis longtemps arrêté dans l'esprit de sir Plough, mais il était demeuré son secret. Durant un mois, la famille en avait cherché un. Chacun avait proposé le sien, tous noms pompeux, arrogants jusqu'au dérisoire, ainsi qu'une coutume absurde le veut à l'égard des navires — l'*Invincible*, par exemple, pour un navire qui sera peut-être vaincu ; le *Foudroyant*, attribué à un bâtiment qui pourrait bien ne rien foudroyer du tout, etc. — A toute proposition, sir Plough avait souri malicieusement, semblant dire : « Allez, allez, amusez-vous, vous perdez votre temps. »

En général, le baptême d'un navire est un cas de réjouissance mêlée de mélancolie, mais celui d'un bâtiment de plaisance est une fête.

Des victuailles appetissantes et les couverts d'un déjeuner placés dans les mannes garnies de serviettes bien blanches et déposées sur le gazon, étaient prêts à être servis à bord dès le premier signal. On attendait.

Enfin un léger coup de sifflet retentit et le yacht parut au tournant de la rivière.

Nous n'entreprendrons pas la tâche difficile de décrire, suivant les termes techniques, cet élégant vaisseau à la coque effilée, aux agrès fins comme ceux d'une maquette et dont le bois blond verni et les cuivreries étincelant au soleil lui donnaient l'aspect d'un jouet royal.

Sir Plough et ses amis attendaient massés sur l'embarcadère. Aussitôt que le capitaine eut salué du pavillon et fait amarrer le bâtiment, tout le monde se rendit à bord précédé du pasteur. On se groupa sur le pont, à l'arrière. Sir Plough dit tout bas à l'oreille du pasteur le nom du yacht ; l'éclésiastique monta sur la passerelle, accompagné d'un desservant porteur du blé et du sel.

Tout le monde se découvrit.

Le pasteur récita les prières d'usage, jeta dans la cale le sel et le blé, et s'écria intelligiblement en anglais :

— De ce jour tu te nommes *Waterloo* !

L'assistance acclama ce nom. Le pasteur répandit sur le pont quelques pincées de dragées, puis remit son chapeau et chacun satisfait fit de même.

En un clin d'œil les domestiques embarquèrent les mannes et dressèrent la table sur le pont ; équipage et invités l'occupèrent aussitôt et le déjeuner commença gaiement.

Un domestique partit dans un phaéton distribuer des dragées aux enfants du village.

Si l'Anglais avait fait peindre le mot *Waterloo* sur la poupe de son navire, ce n'était pas, on le pense bien, pour aller se promener sur les côtes de la Norvège, de l'Italie ou de l'Espagne. Le premier voyage qu'il avait hâte d'effectuer avait la France pour but. Il ressentait une satisfaction profonde à l'idée de faire stationner son *Waterloo* dans les ports français. « Pendant la belle saison, se disait-il, des flâneurs noircissent les jetées de Dieppe, du Havre ou de Cherbourg, ils apercevront mon petit bâtiment, attendront son entrée dans le port, puis ne manqueront pas de regarder à l'arrière. Or, j'espère que ce mot de *Waterloo* fera faire la grimace à plus d'un de ces tranches-montagnes de Français. »

En effet, quatre jours après son baptême, le yacht, approvisionné pour trois mois, descendait-il allégrement la Tamise, n'ayant à bord, en dehors de l'équipage, que sir Plough et son fils ainé, un beau jeune homme de seize ans, blond, aux yeux de turquoise, seul être au monde que l'opulent Anglais adorât, le seul dont la vie lui fut plus chère quela sienne. (A suivre.)

Boutades.

Cueilli dans la *Feuille d'Avis de Genève* :

« On désire placer un jeune homme ayant été deux ans dans un bon ménage pour soigner les chevaux et sachant monter à cheval, muni de bons certificats. S'adresser à M^{me}.....»

Nous lisons dans un bail à loyer la clause suivante : « Le locataire s'interdit de garder tous animaux ou volatiles dont les cris pourraient nuire aux voisins, tels que oies, canards, paons, etc. »

On rencontre peut-être moins de familles nombreuses qu'autrefois ; néanmoins il en existe encore quelques exemples. Le fait suivant, dont nous garantissons l'authenticité, le prouvera.

Un chef de famille, qui a eu une quinzaine d'enfants (il en a oublié le nombre exact), envoie chaque année, comme c'est souvent l'usage au Jura, dans les familles pauvres, quelques-uns de ses garçons passer l'été en France comme bergers. Ces jeunes gens rentrent d'habitude en automne, mais l'un d'eux, par exception, avait passé deux hivers de suite hors de la maison. L'automne dernier, il est rentré au domicile paternel avec deux de ses frères. Grand ébahissement à la maison. Le père et la mère, qui n'en avaient envoyé que deux au printemps, ne pouvaient comprendre comment il en revenait trois. Il leur fallut longtemps, en conseil de famille, pour refaire l'inventaire de toute leur postérité et constater que cet intrus, tout à fait oublié, en faisait réellement partie.

Le parrain du petit Georges a envoyé trois joujoux à son filleul, en lui faisant dire d'en choisir un.

— Eh bien ! lui dit-il le lendemain, lequel as-tu choisi ?

— J'ai choisi le cheval... le pantin... et le mouton blanc !

Un de nos abonnés nous communique cette boutade : Je me promenais un jour, dit-il, aux Grandes-Roches, à Lausanne, avec un Berlinois auquel je fis remarquer le sommet du Mont-Blanc, dont je lui indiquai la hauteur. « Si nous avions des montagnes à Berlin, fit-il, elles seraient bien plus élevées. »

— Alors ton fils, cousine Henriette, a été à l'incendie avec les pompiers ?

— Il a bien été à l'incendie, mais pas avec les pompiers ; il est sauveur.

OPÉRA. — Nous recommandons tout particulièrement la représentation de ce soir, donnée au bénéfice de nos artistes, avec le concours de l'Orchestre et des Musiciens de la ville. Espérons qu'une salle bien garnie saluera les adieux de la troupe :

La Mascotte, opéra comique en trois actes, précédé du 2^{me} acte de **Maydée**, opéra-comique d'Aubert. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.